



Compte-rendu de la réunion du bureau le 9 décembre 2009 au Golf de Saint Julien-Barrière

Ordre du jour :

- Divers points de préparation et de mise au point de la saison 2010
- Définition d'une procédure facilitant les inscriptions aux compétitions

Etaient présents : François RONDEAU Président, Jean BOTEREL Vice-président Basse-Normandie, Jean-Pierre ZIVY Vice-président Haute Normandie, Jacques MERCIER et Michel COSTENTIN Commission sportive, Alain DAGUISE et Olivier LAGACHE commission d'admission, André RATTIER et Mohammed BERCHI Commission de prospective, Michel BOULLEN commission informatique, Jacky BELSEUR trésorier, Jean-Marie LELOUP secrétaire et responsable du site internet.

1/ Information du décès de Jacques LE MORVAN.

Des suites d'une longue maladie à l'âge de 74 ans, Jacques LE MORVAN était ex-membre de l'ASNG de St Julien. Son inhumation avait eu lieu la veille. Notre Vice-président de Basse-Normandie, Jean BOTEREL, y était présent et représentait notre Amicale.

2/ Changement de date pour le Pro-Am.

Plusieurs golfs ont fait remarquer que la date du 24 août pour le Pro-Am posait des difficultés quant à la disponibilité de certains Pros en raison de la période des congés d'été. Une nouvelle date est fixée au mardi 21 septembre, à VIRE LA DATHEE, ce lieu sans changement.

3/ Sortie sur un golf hors Normandie.

Après étude des différentes hypothèses proposées par André RATTIER, les golfs proches de Bretagne étant en suractivité pendant les mois d'été, il est retenu la solution du Golf du Prieuré à Sailly (78), pour le jeudi 22 juillet, en double.

4/ Candidature d'une équipe du Golf des Bois Francs de Center Parcs à Verneuil sur Avre (27).

Cette équipe d'environ 5 joueurs s'est manifestée à notre Vice-président pour la Haute-Normandie Jean-Pierre ZIVY, et nous a fait parvenir une lettre de motivation pour son adhésion à l'ASNG.

Le bureau vote en faveur de l'intégration de cette équipe du Golf des Bois Francs (9 trous par 37) à compter de la saison 2010, et charge Jean-Pierre d'assurer le bon déroulement de celle-ci. Il devra notamment obtenir l'accord du gestionnaire du Golf pour l'organisation d'une compétition annuelle selon les règles de notre Amicale (notamment la définition d'une date au calendrier, la réception des inscriptions, le repas, le départ en shot-gun, le calcul des scores, la remise des prix), et par ailleurs guider

les candidats dans la procédure d'inscription des nouveaux membres, ainsi que pour la désignation de leur Capitaine, lequel devra être confirmé lors du Conseil du 16 mars 2010 (cf ci-dessous).

Le Pro-Am prévu le 24 août étant décalé, la compétition sur le Golf des Bois Francs est fixée au jeudi 26 août en double. Un complément à notre commande de Petit Puch doit être effectué.

5/ Document de formalisation des règles de candidature d'un nouveau club à l'ASNG.

La candidature ci-dessus nous permet de mettre en évidence qu'il nous manque ce document. Un projet devra être proposé par le bureau et validé par le Conseil en 2010.

6/ Rédaction des conditions à réunir pour être membre de l'ASNG.

Au chapitre des procédures et règlements, un débat s'instaure sur la définition de ces conditions, celles-ci étant d'une rédaction imprécise actuellement. Il est décidé de mentionner dans les statuts lors d'une prochaine refonte, et d'ores et déjà dans le règlement intérieur et les conditions d'admission pour les nouveaux membres, que le membre « doit être licencié à jour à la FFGolf (quel que soit le golf où a été acquise la licence), et membre cotisant à un golf de Haute ou Basse Normandie ayant une équipe membre de l'ASNG ». Cette condition doit préexister à la demande initiale d'adhésion, mais doit être conservée pendant toute la durée de la participation du membre à l'ASNG. De ce fait elle s'applique à tous les membres de l'Amicale, quelle que soit leur ancienneté.

Le projet de rédaction est à finaliser par le secrétariat de l'Amicale.

7/ Nouveaux Capitaines 2010.

Ont déjà été confirmés lors de l'Assemblée Générale d'octobre 2009 :

- Joël DUTHEIL pour le Golf du Champ de Bataille
- François LEGRAND pour le Golf d'Omaha Beach
- Jean-Pierre VASSEUR pour le Golf de Jumièges-Brotonne
- Jacky BELSEUR pour le Golf de Vire la Dathée

Capitaines désignés par leur équipe, à confirmer lors du Conseil du 16 mars 2010 :

- Eric LEHUCHER pour le Golf de Deauville-Barrière
- Michel BOULLEN pour le Golf d'Houlgate
- Jacques MERCIER pour le Golf de Cabourg le Home

Restent à se faire désigner par leurs équipiers, avant le 31 janvier 2010 (noms à transmettre au secrétaire de l'Amicale), les Capitaines pour les équipes des golfs suivants :

- o Bagnoles de l'Orne
- o Saint Saens
- o Bois Francs - Center Parcs

Ces Capitaines seront également à confirmer par le Conseil du 16 mars 2010.

8/ Participation d'invités non membres de l'ASNG, lors de compétitions de l'Amicale.

Il est rappelé que la règle s'appliquant à des joueurs invités prévoit que ces invitations ne concernent que des candidats désireux d'intégrer l'ASNG, cette participation à une compétition étant destinée à leur faire découvrir l'Amicale. Ces joueurs participent pour leur index selon la règle des compétitions de la FFG, mais ne participent pas au classement de la compétition, ni évidemment à l'attribution des récompenses.

9/ Analyse et reconduction de l'organisation 2009 de la compétition à COUTAINVILLE.

Rappel : brunch d'accueil à partir de 9 h, départ en shot-gun à 10 h, stand de ravitaillement sur le parcours, dessert au retour et proclamation des résultats.

Cette formule a plu, et André RATTIER souhaite la reconduire en 2010. Le bureau fait cependant remarquer qu'elle pose le problème des horaires pour les participants éloignés. Le bureau se prononce pour la poursuite de cette « particularité » à Coutainville, mais, pour ces raisons d'horaires (pouvant par exemple nécessiter pour les plus éloignés une arrivée la veille et donc des coûts supplémentaires), et également parce que le repas pris en commun fait partie de la convivialité recherchée dans l'Amicale, rejette sa multiplication, et à fortiori sa généralisation.

10/ Organisation des compétitions.

Il est rappelé que les Capitaines doivent, dans un but de convivialité, organiser des parties en mélangeant les index. D'autres points concernant l'organisation et le règlement seront rappelés par la Commission sportive lors du Conseil d'Administration du 16 mars.

12/ Procédure d'inscription pour chaque club à l'attention du golf recevant.

La transmission actuelle par fax pose trop de problèmes : fax de formats différents (sans commentaire...), très souvent illisibles, et/ou incomplets. Ces fax arrivant au secrétariat du golf recevant, le Capitaine recevant n'est informé ni des inscriptions reçues, ni des golfs ne s'étant pas manifestés.

Il est de ce fait contraint de faire le point avec le secrétariat (dont ce n'est pas la seule tâche), et d'appeler les Capitaines dont les fax sont illisibles ou imprécis, et ceux pour lesquels il n'a pas été reçu d'informations.

Une transmission par email sur la base d'un document standard est retenue, chaque Capitaine (et bien sûr chaque secrétariat de golf) ayant désormais une adresse d'email.

Ce document, sous format Excel, sera initialisé pour chaque golf par secrétaire de l'Amicale, après mise à jour du fichier des membres pour l'année (radiations, mutations, nouvelles inscriptions), avec les coordonnées du golf, du Capitaine, et des membres de l'équipe (nom, prénom, n° de licence).

Ce document sera ensuite à compléter par chaque Capitaine pour chaque compétition. Il en établira une copie pour le secrétariat de son club, lieu auquel certaines inscriptions peuvent se faire.

Au jour prévu au plus tard pour les inscriptions, le Capitaine relèvera en plus des inscriptions qu'il aura directement reçues, les éventuelles inscriptions arrivées au secrétariat de son club, mettra à jour à l'aide d'Excel le document fourni, et le transmettra par email en pièce jointe à 2 destinataires du golf recevant : d'une part le secrétariat du golf, et d'autre part le Capitaine.

Le bureau se prononce pour une application stricte de cette procédure, son non-respect entraînant par le golf recevant le rejet de toutes inscriptions par un autre moyen.

13/ Etude des candidatures des nouveaux membres pour 2010.

Ces demandes étant closes le 31 janvier 2010, la commission d'admission doit proposer une date de réunion tout début février pour l'étude de ces candidatures (sont concernés par cette réunion François RONDEAU, Alain DAGUISE, Olivier LAGACHE, Jacky BELSEUR, Jean-Marie LELOUP).

François RONDEAU
Président

Jean-Marie LELOUP
Secrétaire